

Montréal, le 18 janvier 2022

**Par dépôt électronique (SDÉ)**

M<sup>e</sup> Joelle Cardinal  
Affaires juridiques  
Hydro-Québec  
75, boul. René-Lévesque Ouest – 4<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

**Objet : Demande d'adoption des normes de fiabilité IRO-002-7 et  
TOP-001-5  
Dossier de la Régie : R-4164-2021**

---

Chère consœur,

Pour faire suite à notre échange de courriels d'hier dans le dossier mentionné en objet, nous confirmons, par la présente, que la séance de travail qui était prévue pour ce matin, 9h, est reportée au **31 janvier 2022 de 13h30 à 16h.**

Cette séance de travail aura lieu par visioconférence Teams et le lien pour y accéder est le suivant : [Cliquez ici pour participer à la réunion](#) et son objet principal demeure l'examen des réponses du Coordonnateur à la demande de renseignements no 1 de la Régie de l'énergie (la Régie) et le champ d'application des normes et le lien existant entre le dossier R-4001-2017 et la demande déposée par le Coordonnateur dans le présent dossier.

La Régie considère dont toujours qu'il serait souhaitable que le personnel du Coordonnateur ayant participé au dossier R-4001-2017 soit présent à cette séance de travail.

Veuillez agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments distingués.

**(S) Véronique Dubois**

Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml